



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 007/CD / HCRRUN

Lomé, le 11 JUIN 2025

Communiqué

Session d'indemnisation des victimes non vulnérables de la Préfecture de Dankpen

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables de la **Préfecture de Dankpen** (événements dits incidents de Bassar de 1992)

Ces opérations d'indemnisation se dérouleront du **16 au 21 juin 2025** dans les locaux **des affaires sociales de la Préfecture de Dankpen** et concerneront les victimes non vulnérables de cette préfecture.

La liste des victimes retenues pour cette étape est disponible sur le site web du HCRRUN (www.hcrrun-tg.org), et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

Le HCRRUN invite les victimes à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :

- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Ou à défaut de la carte d'électeur de 2024

Enfin, Le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour d'indemnisation le moment venu.

Fait à Lomé, le 11 juin 2025

Pour le HCRRUN,



[Signature]
La Présidente

Vivre ensemble,.... une nécessité!